

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

S. A. S. le Prince Albert est arrivé à Kiel samedi 24 juin avec le yacht *Princesse-Alice*.

Le Prince a passé la soirée du même jour sur le yacht *Hohenzollern* avec LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne.

M. le Lieutenant de vaisseau Hopmann a été aussitôt attaché à la personne du Prince.

Dimanche, Son Altesse Sérénissime, accompagnée de MM. le Comte de Lamotte, Chambellan ; le Capitaine Carr, Aide de camp, et le Lieutenant Hopmann, a dîné avec Leurs Majestés sur le yacht *Hohenzollern*.

Le lendemain lundi, S. M. l'Empereur est venu à bord de la *Princesse-Alice*.

Le même jour M. le Comte de Bülow, Ministre des Affaires Etrangères, a déjeuné sur le yacht *Princesse-Alice*. LL. AA. RR. la Princesse Henri de Prusse, le Prince Royal et la Princesse Royale de Grèce y sont venus prendre le thé.

Le Prince a assisté au grand banquet donné par le Cercle des régates de Kiel, et précédé de la remise des prix par S. M. l'Empereur.

La veille de son départ de Kiel, l'Empereur, accompagné du Général de Plessen, premier Aide de Camp, du Comte Metternich et de Lord Lonsdale, est allé déjeuner à bord de la *Princesse-Alice*.

Le même jour, le Prince Albert, accompagné des personnes de Sa Maison, de Son laboratoire et de Ses invités, s'est rendu au thé dansant donné à bord du *Hohenzollern* par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

Son Altesse Sérénissime a dîné chez S. A. R. la Princesse Henri de Prusse.

Dimanche 2 juillet, la *Princesse-Alice* a quitté Kiel pour Bergen et le Nord.

S. M. l'Empereur d'Allemagne a conféré la Grand-Croix de l'Aigle Rouge à S. A. S. le Prince Héritaire.

S. Exc. M. le Gouverneur Général est parti en congé, samedi dernier, par le rapide de 1 h. 45. De nombreuses personnalités monégasques sont venues le saluer sur le quai de la gare.

M. le Baron de Romeuf, Secrétaire Général du Gouvernement, de retour de congé depuis vendredi dans la Principauté, remplit par intérim les fonctions de Gouverneur Général.

Sur le rapport de M. le Maire, et à raison de la difficulté de trouver les possesseurs actuels des terrains visés dans le plan parcellaire, un arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général proroge pendant une nouvelle période de dix jours l'enquête ouverte à la mairie le 27 juin dernier sur l'ouverture du nouveau boulevard dit de l'Observatoire.

Le Comité de l'instruction publique a procédé dernièrement à l'examen des élèves de nos écoles

qui désiraient obtenir le certificat d'études primaires.

Vingt candidats se sont présentés : onze garçons et neuf filles.

Ces neuf dernières ont toutes subi les épreuves avec succès.

Parmi les garçons, quatre ont été éliminés par suite de l'insuffisance de leurs compositions écrites. Les sept autres ont été admis après les épreuves orales.

La Société des Régates a fait, dimanche dernier, sa sortie annuelle ; elle s'est rendue à La Napoule où a été servi le banquet traditionnel. Bien que contrariée par le temps, cette excursion a été des plus cordiales et des plus agréables. A 7 heures, notre Société rentrait à Monaco, musique en tête.

Par suite du départ pour le service militaire du secrétaire de la Société chorale *l'Avenir*, M. L. Bérenger, cette Société s'est réunie hier lundi, à neuf heures du soir, en assemblée générale, et a procédé à son remplacement.

M. Alfred Micha a été élu à l'unanimité des membres présents.

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Séraphin Octobon, le doyen des appariteurs de la Mairie de Monaco, bien connu dans la Principauté par la rondeur et l'affabilité de son caractère.

Après avoir servi en France pendant 5 ans comme préposé des douanes, Octobon entra dans les carabiniers monégasques, où il servit pendant 19 ans et mérita le grade de brigadier. Atteint par la retraite, il entra à la Mairie de Monaco où, depuis 14 ans, il remplissait à la satisfaction générale les fonctions d'appariteur. Le défunt emporte l'estime de ses chefs, et les regrets de tous ceux qui l'ont connu ; ses obsèques ont eu lieu samedi matin, au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis, auxquels s'étaient jointes, avec ses collègues, des délégations des gardes d'honneur, des carabiniers et des sergents de ville.

Le public est informé que, depuis avant-hier 2 juillet, le prix des places du tramway sur la ligne de la gare de Monaco à Monaco-Ville et vice-versa, a été réduit et est désormais fixé à dix centimes en première classe et à cinq centimes en deuxième classe.

Le jeune Henri Luca, fils de M. Luca, négociant à Monaco, élève au Lycée de Nice, qui était titulaire d'une bourse d'essai, vient en récompense de son travail d'être pourvu d'une bourse de mérite.

## VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

A l'occasion de la Fête Nationale, le Consul de France recevra au Vice-Consulat, villa de Millo, le vendredi 14 juillet, de 10 heures à 11 heures et demie, le personnel des administrations des douanes, des postes et télégraphes, le Comité de

bienfaisance et les membres de la Colonie française.

Un grand concours de photographie cinématographique est ouvert par la Société des Bains de Mer de Monaco depuis le 1<sup>er</sup> juillet courant.

Il est réservé aux amateurs, à l'exclusion des professionnels. Les concurrents, de tous les pays, sont absolument libres de choisir les sujets en mouvement, quel que soit l'endroit où ils les trouvent.

Les bandes pelliculaires devront mesurer 35 m/m de largeur et présenter une perforation sur le côté (perforation dite américaine) de quatre trous par image ; la longueur des bandes n'est pas déterminée. Chaque concurrent devra remettre trois sujets différents et inédits.

Les envois pour le concours devront se composer : d'une bande négative, d'une seconde bande positive en noir ou colorée, pour chacun des trois sujets. Ces six bandes seront enfermées dans une boîte sur le couvercle de laquelle sera inscrite une devise qui devra être reproduite sur une enveloppe cachetée et contenant : 1° le nom, les prénoms et l'adresse du concurrent ; 2° le titre explicatif de chaque sujet.

Le jury, composé de peintres et d'amateurs, tiendra compte : 1° de l'intérêt et de l'originalité du sujet ; 2° de sa valeur artistique et photographique ; 3° de la netteté, de la pureté et de la transparence de la bande.

Les épreuves pour ce concours seront reçues du 15 décembre 1899 au 15 janvier 1900.

A la date du 1<sup>er</sup> février seront proclamés les prix, au nombre de onze, et dont voici le détail :

Un grand prix de 10,000 francs ; deux prix de 5,000 francs ; deux prix de 2,000 francs ; six prix de 1,000 francs. Soit un total de *trente mille francs*. Ces prix, bien entendu, sont en espèces.

Il pourra être délivré, en outre, un certain nombre de mentions honorables. Tout concurrent primé ou mentionné recevra une médaille ou un diplôme. Le même concurrent ne pourra obtenir plusieurs prix.

La Société des Bains de Mer se réserve le droit, pendant l'année 1900, d'utiliser les photo-types négatifs pour en faire l'objet de projections cinématographiques, soit au palais des Beaux-Arts, à Monte Carlo, soit au pavillon monégasque à l'Exposition de 1900, à Paris.

Les épreuves et les bandes non primées seront retournées à leurs auteurs, sous pli recommandé, dans les deux mois qui suivront la publication des résultats des opérations du jury. Il est conseillé aux concurrents d'expédier de préférence leurs bandes par la poste, dans des boîtes en métal pour les préserver des intempéries.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat général du palais des Beaux-Arts, à Monte Carlo.

Dans son audience du 29 juin, le Tribunal Supérieur a condamné les nommés :

1° Dominique Marconi, né à Marino (Italie), le 19 novembre 1850 ; 2° Raphaël Silva, né à Brescia

(Italie), cafetiers associés, à Monaco, à 10 francs d'amende chacun, ordonné la démolition de la construction, pour édification d'une construction sans autorisation ;

Léopold-Joseph-Antoine Golfieri, né à Gaggio-Montano (Italie), cocher, demeurant au Carnier (Turbie), six jours de prison, pour abus de confiance ;

Thomas Barbero, né à Cannes (Alpes-Maritimes), le 17 décembre 1877, journaliste à Monaco, six mois de prison (par défaut), pour vol simple.

Dans son audience du 30 juin, le même Tribunal a condamné les nommés :

Jean-Baptiste Baillet, né à la Trinité-Victor (Alpes-Maritimes), en janvier 1877, cultivateur à Villefranche, trois jours de prison, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Pierre Banfi, né à Giussago (Italie), le 25 novembre 1868, charretier, demeurant à Monaco, un an de prison (par défaut), pour détournement d'objets saisis ;

Dominique Mauri, dit *Milan*, né à Milan (Italie), le 4 août 1864, entrepreneur de terrassements, demeurant à Monaco, un an de prison (par défaut), pour détournement d'objets saisis.

Hier soir, à 4 heures et demie, le nommé Porte Charles, âgé de 26 ans, né et domicilié à Menton, ouvrier peintre chez MM. Perino et Bresani, était occupé à la réparation de la façade de l'hôtel Windsor, et se trouvait sur un échafaudage volant à la hauteur du troisième étage. voulant ajouter de l'eau à une bouteille de vin, il perdit tout à coup l'équilibre et alla s'abattre dans la cour, où il se brisa le crâne. La mort a été instantanée.

Les constatations légales ont été faites par M. Codur, commissaire de Police à Monte Carlo, assisté de M. le docteur Marsan.

## Lettre de Paris

Paris, 3 juillet.

Voici venir le mois où Paris, placé sous la pompe pneumatique de l'été, se vide peu à peu de tous ceux qui s'en peuvent échapper vers des contrées plus aérées et plus verdoyantes que les squares pelés ou règne le parfum des stations de fiacre voisines. Déjà les favorisés de la fortune bouclent leurs malles vers les villégiatures ultra-select, Aix-les-Bains, Trouville ou Vichy, où ils retrouveront, d'ailleurs, les mêmes visages que sur les boulevards, cercleux et cocottes de marque ; tandis que d'autre part, les familles bourgeoises, indicateur et guides en main, recherchent soigneusement le « petit trou pas cher » où toute la smala pourra goûter les voluptés de la campagne ou de la mer à cinq francs par tête, service compris. Et l'on attend impatiemment le congé du père, le précieux mois annuel où « monsieur » s'évadera de son bureau ou de son commerce pour jouir d'un repos bien gagné, après la fièvre et le souci des affaires. L'un après l'autre les théâtres ferment, les rampes à gaz s'éteignent, et il ne reste plus d'ouvert que les rares spectacles d'été, troupes racolées à la diable, à l'usage des provinciaux égarés dans la capitale.

La dernière première parisienne a été donnée par le théâtre de « l'Œuvre » avec le *Triomphe de la Raison*, de M. Romain Rolland, dans laquelle l'auteur a fort heureusement restitué les mœurs et la mentalité des hommes de 1789.

Dernière, disons-nous. Et en effet il paraît que M. Lugué-Poë, l'intelligent directeur de « l'Œuvre », que vous avez pu apprécier à Monte Carlo, renoncerait à entreprendre une nouvelle campagne artistique, faute d'encouragements budgétaires suffisants. Voilà qui est assez pénible à constater ! Après six ou sept ans d'efforts constants, cette entreprise théâtrale si essentiellement artistique et à qui nous devons des représentations d'Ibsen, de Bjornson, de Ford, de Hauptmann, sans compter nombre de jeunes auteurs français, se voit réduite à mourir de sa belle mort, cependant que les théâtres purement mercantiles triomphent insolemment.

M. Lugué-Poë méritait mieux. Il est à souhaiter que son œuvre soit reprise ou continuée et que lui-même trouve dans un théâtre régulier l'emploi de sa valeur et de son talent directorial.

Les salons eux aussi ont effectué leur clôture annuelle et les peintres auront à nouveau une année complète pour recouvrir leurs kilomètres de toile et les sculpteurs pour pétrir leur glaise.

L'un d'entre eux, et à notre sens le plus illustre, prépare cependant une exposition particulière qui sera un véritable événement d'art. Je veux parler de l'éminent statuaire Rodin.

La ville de Paris mettra à sa disposition le petit square situé à l'intersection du Cours la Reine et de l'Avenue Montaigne.

Outre les nombreux groupes en marbre et statues en cours d'exécution, le maître compte y faire figurer tous les moulages de ses œuvres antérieures, ainsi que de curieuses maquettes absolument inconnues du public, que Rodin cachait jalousement, tant dans un de ses ateliers du dépôt des marbres, rue de l'Université, que dans sa petite maison de Meudon, qui ne s'entr'ouvre que pour de rares intimes.

Cette exposition, si attendue des disciples et admirateurs du grand artiste, représentera son œuvre complète. A côté du *Victor Hugo*, du *Baudelaire* et d'un certain nombre de marbres qui ne sont pas connus du public, Rodin y fera figurer des petites statuettes, groupes ou motifs d'un intérêt des plus saisissants. Au lieu de la banale et froide exécution d'une œuvre, Rodin s'est appliqué, avec un rare bonheur, à faire vivre dans la glaise ou la cire le rêve d'amour, l'implacable destin ou la souffrance humaine.

Enfin, comme œuvre principale, la colossale *Porte de l'Enfer*, presque achevée, à laquelle le maître travaille depuis près de trente ans.

Le beau talent de l'artiste s'est, en grande partie, dépensé dans la composition de cette œuvre importante.

Le moulage de la *Porte de l'Enfer* demanderait près de deux années, et, pour réaliser le projet, deux cent mille francs environ seraient indispensables, c'est-à-dire autant d'argent que Rodin en a déjà dépensé.

Le grand succès, d'ailleurs mérité, que rencontre à Bruxelles, l'exposition du maître est d'un bon augure pour celle qu'il va nous offrir bientôt au Cours la Reine.

On ne peut donc que complimenter nos édiles d'avoir accordé, à l'éminent statuaire, quelques mètres de terrain au Cours la Reine. En y installant son exposition, nul doute que Rodin ne recueille dans son pays autant de louanges qu'il en a recueilli chez nos voisins les Belges.

\* \* \*

A propos de Belges, *savez-vous*, ces messieurs les députés sont en train de nous prendre nos mœurs parlementaires et, du coup, ils nous ont dépassé ; c'est pousser l'amour de la contrefaçon un peu loin. Mais il sied peu de plaisanter sur un sujet aussi grave, qu'est venu seulement égayer le charivari organisé par quelques députés socialistes. N'a-t-on pas dit dans les journaux que pour empêcher M. Vandenberghe de parler, l'opposition a hurlé des chœurs et soufflé dans des instruments de musique. Voilà un genre d'interpellations que la Chambre française ignorait jusqu'à présent, et dont je recommande l'usage au groupe nationaliste et antisémite du Palais-Bourbon : un solo de clairon est tout indiqué pour M. Déroulède. Toutefois, ces manifestations musicales ne pourront avoir lieu qu'à la rentrée, et il est à présumer qu'à ce moment-là elles seront moins violentes, si comme tout le fait supposer, l'affaire Dreyfus aura été liquidée définitivement. C'est à quoi il faut s'attendre maintenant, à n'en pas douter. Dans peu de jours, l'œuvre de justice et de réparation sera accomplie : le grand drame qui, depuis quatre ans, se jouait à Paris, va avoir son épilogue à Rennes. Une ère de détente, de paix et d'égalité se lèvera comme une aube nouvelle sur l'Exposition, qui ouvrira le vingtième siècle.

S. L.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**La vitesse du vent au sommet de la tour Eiffel.** — Voici le résumé de quelques observations faites sur la vitesse du vent au sommet de la tour Eiffel. A peu près constante pendant la durée de la nuit, cette vitesse diminue à partir du lever du soleil et atteint son minimum dans l'après-midi. A terre, au contraire, on sait qu'elle augmente à partir du lever du soleil jusqu'à une heure du soir environ, pour décroître ensuite régulièrement jusqu'à la fin de la nuit. Cette variation bien connue n'est donc qu'un phénomène localisé dans les couches les plus basses de l'air. Il est intéressant de constater qu'il suffit de s'élever à 300 mètres pour rencontrer le régime des montagnes : vitesse maxima et constante pendant la nuit, diminution de la vitesse pendant la journée, sous l'influence des mouvements verticaux dus à l'échauffement du sol.

**L'Auberge de demain.** — C'est la dénomination du huitième concours annuel de la Société nationale des architectes de France.

Fidèle aux principes qui ont présidé à la fondation de ces concours, la Société a élaboré un programme qui, tout en stimulant les concurrents, pourra servir aux personnes qui effectuent des voyages sur routes en employant des moyens de transport mécaniques.

Les auberges ou hôtels actuels ne sont pas outillés de manière à rendre les services nécessaires. Ils ne possèdent pas les magasins à combustibles, les usines de force électrique, les ateliers de réparations que peuvent leur demander les voyageurs à bicyclette ou en automobile, qui, de jour en jour, augmentent, et l'étude d'un dispositif de poste de relais destiné à ces voyageurs s'impose. Aussi la Société nationale des architectes de France l'a choisi cette année comme objet de son huitième concours annuel, sous la dénomination de *L'Auberge de demain*.

En voici les principales lignes :

Cette auberge, en même temps qu'elle offrira un lieu de repos aux voyageurs avec tout ce qui leur est personnellement nécessaire, devra également être munie de magasins à combustibles, d'une usine à électricité, d'ateliers de réparation, de remises à bicyclettes et automobiles, en un mot elle devra être un poste de relais pour le cyclisme et l'automobilisme.

Cette auberge est présumée placée à 30 kilomètres de la capitale ou de toute autre ville où des postes semblables sont également établis.

Le terrain sur lequel sera construit cet établissement est supposé quadrangulaire à l'intersection de deux routes, l'une nationale, l'autre départementale, avec 50 mètres de façade sur chacune de ces deux voies et pan coupé de 5 mètres à l'intersection des deux façades. L'orientation est sud et ouest. Une rivière est à 20 mètres de distance.

Le projet comprendra :

1° Un bâtiment principal dans lequel se trouvera : une salle de débit, une salle de café, une salle de restaurant, un salon commun, deux petits salons particuliers, une cuisine, un office, deux cabinets de toilette-lavabos, salle de bains et de douches pour les messieurs, des water-closets et autres locaux accessoires que les concurrents croiraient utiles ;

2° Au 1<sup>er</sup> étage, des chambres pour voyageurs avec chacune cabinet de toilette, au nombre de dix, une salle de bains et douches pour les dames ;

3° Au 2<sup>e</sup> étage, lequel pourra être lambrissé, des chambres pour les gens de service accompagnant les voyageurs ou pour ceux attachés à l'établissement, ainsi que pour le propriétaire de l'établissement, son gérant et ses employés.

Sur le surplus du terrain, il devra être aménagé deux grandes portes sur les routes, de manière à faciliter l'entrée et la sortie des véhicules de toutes sortes.

Une grande cour desservant le bâtiment d'habitation et les bâtiments suivants :

A. Un atelier de réparation ;

B. Un garage à bicyclettes, tricycles, voitures automobiles à pétroles ;

C. Un garage pour automobiles électriques à proximité de l'usine d'électricité et du dépôt des accumulateurs ;

D. Usine d'électricité dont la dimension seule est à indiquer ainsi que celle du dépôt des accumulateurs.

## LETTRES ET ARTS

**Mort de Victor Cherbuliez.** — M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française, est mort, hier matin, dans sa propriété de Combs-la-Ville.

Il avait quitté depuis trois semaines Sancy-sur-Marne, où il avait éprouvé le chagrin le plus profond de sa vie, la mort de son fils, le docteur Ernest Cherbuliez, enlevé en quelques jours, à l'âge de trente-huit ans. Ce coup l'avait atteint en plein cœur et malgré les soins que lui prodiguaient son gendre, M. Lippmann, de l'Institut, et sa fille, sa santé était allée en déclinant, et son état moral inspirait à son entourage certaines inquiétudes.

Aussi fit-on appeler en consultation le docteur Pierre Marie, médecin habituel de M. Cherbuliez, qui trouva le cœur atteint, mais n'alarma pas la famille. Avant-hier, le malade se promena tout l'après-midi, avec sa belle-

filles, dans la forêt de Sénart ; il semblait rétabli. Hier, il fit la visite habituelle à ses rosiers et demanda ses journaux. Comme son valet de chambre les lui remettait, il tomba, sans un cri, à la renverse : il était mort.

Victor Cherbuliez avait soixante-dix ans. Il était né en 1829 à Genève, où son père professait à l'Université les littératures grecques et latines ; sa famille s'était réfugiée en Suisse à la révocation de l'Edit de Nantes. Victor Cherbuliez acheva ses études à Paris, puis alla suivre les cours de philosophie dans les Universités de Bonn et de Berlin. Il habitait Genève lorsqu'il se fit connaître par une série de romans qui trouvèrent près du public un accueil extrêmement sympathique.

Le Comte Kostia — un chef d'œuvre — (1863) ; le Prince Vitali ; Paul Méré (1864) ; le Roman d'une honnête femme (1866) ; Prosper Randoce ; l'Aventure de Ladislas Bolski (1869) ; Samuel Brohl et C<sup>e</sup> (1877) ; l'Idée de Jean Teterol ; Amours fragiles ; Noirs et Rouges (1880) ; la Bête ; la Vocation du comte Guislain (1888) ; Une Gageure, etc... Très lié avec Georges Sand et Buloz, très aimé des lecteurs de la Revue des Deux Mondes, où il a donné, sous le pseudonyme de Valbert nombre d'études étrangères consacrées surtout à l'Allemagne qu'il connaissait si bien, Victor Cherbuliez réclama la qualité de Français pour se fixer définitivement à Paris. Il remplaça M. Dufaure à l'Académie française le 8 décembre 1884.

Ses travaux divers ont été rassemblés en plusieurs volumes : l'Allemagne politique (1870) ; l'Espagne politique (1874) ; Hommes et Choses d'Allemagne (1877) ; Hommes et choses du temps présent (1883) ; Profils étrangers (1890) ; Etudes de littérature et d'art, etc.

Le corps de M. Victor Cherbuliez a été ramené hier de Combs-la-Ville à son domicile de Paris, rue de Tournon, 12. Les obsèques seront célébrées aujourd'hui, mais aucune disposition n'a encore définitivement été arrêtée ; il est probable que le cercueil ne sera pas porté au temple protestant, et qu'un pasteur dira les prières et célébrera la cérémonie religieuse dans l'appartement de Victor Cherbuliez.

## Variétés Monégasques

**Le voyage d'Honoré II, Prince de Monaco, à la Cour de France pendant la régence d'Anne d'Autriche (1646-1647).**

Suite. — Voir les numéros 2,135, 2,136, 2,137

« Le 3 du mois nous partîmes de Pierrelatte pour aller à Montélimar, à 12 milles de distance, et la journée restera mémorable pour les honneurs pompeux et les pluies très froides qui nous firent toujours l'honneur de nous accompagner.

« Les officiers nous avaient laissés pour se trouver à l'entrée de Son Excellence dans la ville, très grande, très peuplée. A moitié chemin depuis Pierrelatte nous trouvâmes les consuls de cette ville en habit, avec un gros de cavalerie et bon nombre d'habitants qui étaient venus au devant de nous, et qui fournirent une escorte de plus de 70 chevaux, presque un tiers de cette cavalerie.

« Continuant la route, d'autres gentilhommes de la ville se présentèrent, en particulier le comte de Virville, gouverneur de la citadelle de Montélimar, confirmé en cette qualité par Son Excellence, accompagné de seigneurs et de la noblesse du pays, et ensuite la jeunesse sous les armes, ayant à sa tête leur Prince, que les Romains appelaient « Princeps Juventutis », qui fit de très bonne grâce et avec éloquence un discours au Prince. Il lui présenta toute sa troupe, de belle apparence guerrière, qui se fit entendre par des décharges de mousqueterie. Insensiblement, avec toute cette suite, nous trouvâmes aux portes de la ville, salués d'abord par quelques pièces d'artillerie et des mortiers dont on se sert dans la Citadelle et ensuite par la voix plus suave des consuls qui reçurent Son Excellence immédiatement avant d'entrer sous la porte et sous un très bel arc de triomphe où parmi tant d'autres il y avait l'inscription suivante :

CELSISSIMO, GENEROSISSIMOQUE HEROI, HONORATO GRIMALDO, DEI GRATIA MONECI PRINCIPI, DUCI VALENTINENSI, FRANCIE PARI, REGIORUM ORDINUM EQUITI TORQUATO, A GRIMALDO, PIPINI FILIO, REGLEQUE DOMUS CIRCA SEPTINGENTESIMUM SALUTIS ANNUM PREFECTO ORIGINEM DUCENTI, MAJORUM VIRTUTIS ÆMULATORI, AVITÆ IN GALLIAM FIDEI REDINTEGRATORI, ANTIQUA MAJESTATE STRENUISSIME RECUPERATA, HISPANORUM FICTA PROTECTIONE VERAQUE OPPRESSIONE FORTISSIME EXCUSSA, JURE SUO JURI GALLICO ARTISSIMO FEDERE ADUNATO, CUNICULOSIS HOSTIUM CAPTIONIBUS PALAM FACTIS, TENEBROSIS ARTIBUS IN LUCEM EXTRACTIS, IBERICARUM FRAUDUM ARTIFICIIBUS ELUSIS, GESTO-

RIBUS JUSTA PÆNA AFFECTIS, OMNIBUS SUBDITIS TAM BENEFICIS QUAM OFFICIO SIBI DEVINCTIS, OB FELICISSIMUM ERGA GALLIAM AMOREM, PATERNUM ERGA SUBDITOS AFFECTUM, MONTILI ADHEMARI SUBDITI IN ÆTERNUM OBSEQUII MONUMENTUM SUE CELSITUDINIS.

SERENISSIMO ET EXCELLENTISSIMO  
PRINCIPI HONORATO GRIMALDO  
DUCI VALENTINO. URBS MONTILIENSIS

Semideum clara deductus origine sanguis  
Quem toties spondent Gallica fata mihi  
Princeps, Hispanis jam dudum exerciti fatis  
Flectere quid dubitas ad meliora gradum ?  
Illa ego, si nescis, tibi nunc tractanda magistro  
Terra fui proavis hospita sepe tuis.  
Ipsa ego Grimaldos decora alta Ligustidis orce  
Excepi, et propior sum vernata duces.  
Testis ab Avenicis patruus, qui repulit avis  
Tollere juratas fana, Deoque manus.  
Ille togæ, bellique potens, modo pacis obibat,  
Et modo gradiivi munia laude pari.  
Tu quoque ad astra viam tantos molire partes  
Et quis ore refers, hos pietate refers.

« On remarquait sur la porte les armoiries du Prince, sculptées en pierre que l'on y a placées depuis déjà longtemps. A l'entrée de cette porte la moitié de la ville était accourue et le reste s'était massé à droite et à gauche de la rue, les hommes sous les armes jusqu'à la maison du Prince. Les fenêtres étaient remplies de spectateurs des deux sexes.

« Cette première cérémonie finie, nous pûmes descendre à grand-peine, à cause du grand concours de monde, à la maison du procureur ducal, préparée par les consuls pour la réception de Son Excellence, qui fut traitée, elle et sa cour par la ville avec magnificence pendant tout le séjour.

« Arrivé dans ses appartements, le Prince reçut en premier lieu les protestations de fidélité et de respect du sénéchal, chef de sa justice, en compagnie des conseillers et des officiers qui adressèrent à Son Excellence de nouveaux discours. Vinrent ensuite le clergé et le corps des élus qui sont les officiers établis dans plusieurs provinces de France pour l'assiette et la perception des impôts ; enfin vint le ministre, directeur ou chef de la religion des Huguenots tolérés à Montélimar et dans d'autres villes par les édits du Roi, et qui, en dehors de la question de religion, vivent avec les Catholiques dans les mêmes idées politiques et civiles, animés d'un même esprit et fidèles à leurs Princes, ce qu'ils firent sentir solennellement au nôtre par un discours plein d'esprit et d'éloquence. Ils entrent dans le consulat de Montélimar et un des leurs est créé consul chaque année, avec deux autres du parti catholique.

« Après la retraite de ceux-ci, vinrent les ordres religieux et les religieuses.

« La journée finit au milieu des compliments et des discours, et je n'ai, pour ma part, en réponse à tant de paroles, de longtemps fait tant de harangues comme on dit en français.

« Nous demeurâmes à Montélimar le dimanche et le lundi 4 et 5 du mois de novembre.

« Le dimanche Son Excellence fut invitée par les Jésuites à un sermon qui fut dit à la Paroisse (grande église). Le prédicateur prit comme sujet la participation de la puissance de Dieu dans le gouvernement des Souverains et parla ingénieusement des actions de Son Excellence et de la plus grande, celle par laquelle Monaco fut délivré de la domination des Espagnols. Il représenta la gloire du Prince et les sujets heureux de respirer la paix et de sentir les effets d'un pouvoir légitime. Il parla des avantages de notre alliance avec la France, et réciproquement de ceux que la France reçoit à son tour de la jouissance d'une place aussi importante. Il exalta l'autorité et la grandeur de la maison Grimaldi, et enfin il fut l'interprète de la joie du peuple, heureux de voir son Prince et de l'ambition de tous d'être honoré de son affection.

« Ce même jour et les suivants furent employés à recevoir les compliments de quelques gentilhommes voisins et vassaux, des officiers et des consuls de la ville et des localités du duché : Buys, Crest, Grane, Sauzet, Savasse et autres, qui se rassemblèrent à Montélimar pour faire révérence au Prince et régaler sa table dans la mesure de leur possible. Ceux que nous vîmes le moins furent ceux de Romans que nous trouvâmes sur la route. En attendant, une grande pluie qui tomba continuellement pendant deux jours à Montélimar, favo-

risa grandement ceux qui voulaient traiter des affaires ou présenter des compliments.

« Nous partîmes le 6, en laissant tout le monde pleinement satisfait, au point que plusieurs vinrent soit à cheval, soit à pied bien loin hors de la cité jusqu'au moment où ils furent congédiés par Son Excellence.

« Nous arrivâmes ce jour à Lauriol, après avoir traversé plusieurs localités et villages de Son Excellence.

« Le 7, nous passâmes le torrent de la Drôme, où le Prince lui-même eut besoin de donner des ordres, à cause de la difficulté du passage, et nous allâmes coucher à Valence, très belle ville dont les murailles sont baignées par le Rhône qui vient de Lyon. L'Evêque en est le Seigneur in temporalibus et spiritualibus, si bien que, quoiqu'elle soit la capitale du Duché dont Son Excellence porte le nom, le Roi ne put la lui donner. Le Prince en retire cependant près de dix-huit mille écus, sur les péages de douane et les autres droits seigneuriaux de la ville. Nous y rencontrâmes l'intendant du Dauphiné, qui y était de passage et qui est en résidence à Romans. Il vint de suite auprès du Prince et le conduisit à la comédie, pour lui montrer les dames, et le matin suivant, jour du départ, il lui donna son carrosse pour le porter jusqu'à la rivière d'Isère, pour donner temps à celui de Son Excellence de se trouver de bonne heure avec le train au delà de l'eau.

« Là nous trouvâmes les juges, les officiers, les consuls et un grand nombre d'habitants de Romans qui vinrent rendre leurs devoirs à leur seigneur ; il y eut une particularité dans cette entrevue, soit qu'ils n'y fussent pas préparés, ou bien qu'ils fussent intimidés par la Majesté du Prince : au milieu du discours, leurs yeux se troublèrent et leur mémoire fit défaut. Mais ils y suppléèrent par le zèle et l'affection qu'ils mirent dans leur réception. Ils accompagnèrent Son Excellence jusqu'à Saint-Vallier où nous fûmes le même jour.

« Nous repartîmes le 9 pour Vienne, la plus ancienne ville du Dauphiné, archevêché et colonie des Romains, lieu d'exil de Pilate où l'on voit encore sa sépulture ; dans la ville est son prétoire, et en dehors, à quelques lieues vers Valence, son palais. Quelques historiens disent qu'il était originaire de Lyon et que, pour sa plus grande confusion, on l'avait envoyé en exil sur les confins de sa patrie.

« En outre de son antiquité, Vienne est remarquable par les conciles qui y furent tenus, entr'autres celui de Clément V dans lequel l'ordre des Templiers fut aboli à cause de ses abus, vers l'an 1315 environ ; il faut encore citer les vestiges d'un amphithéâtre et d'autres pompeux et illustres restes de la grandeur romaine, ainsi qu'un beau pont tout en pierre dont il reste deux arches rompues sur le Rhône. Le dôme [Cathédrale] est miraculeux et a de la ressemblance avec celui de Milan.

« M. le Prince reçut des honneurs extraordinaires des consuls de la ville, qui sont habillés de violet ; et partout où Son Excellence a passé il en a été de même ; d'autres ont joint des cadeaux aux discours.

(A suivre)

G. SAIGE.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

### ADJUDICATION par suite de décès

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BLANC, notaire,  
Le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,  
à deux heures,

D'un fonds de commerce de marchand-tapissier,  
exploité à Monaco à l'angle des rues Grimaldi et Sainte-Suzanne.

L'adjudication aura lieu en exécution d'une ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal Supérieur, le trente juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Aux requêtes de :

1<sup>er</sup> Madame Delphine FIORI, sans profession, demeurant à Monaco, veuve de monsieur Maurice-Pierre MASINO.

Agissant :

1<sup>o</sup> Dans les qualités énoncées en l'intitulé de l'inven-

taire après le décès de monsieur MASINO, son mari, dressé par M<sup>e</sup> Blanc, suivant procès-verbal en date au commencement du vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf ;

Et 2<sup>e</sup> au nom et comme tutrice naturelle et légale de Second MASINO, son fils mineur, demeurant avec elle.

2<sup>ent</sup> Monsieur Etienne MASINO, tapissier, demeurant à Monaco ;

3<sup>ent</sup> Monsieur Jean MASINO, tapissier, demeurant à Monaco ;

4<sup>ent</sup> Monsieur Godefroy TIMPERI, bijoutier, et dame Louise MASINO, son épouse, demeurant à Monte Carlo.

Agissant tous en leur nom personnel, et en outre monsieur TIMPERI, au nom et comme subrogé-tuteur du mineur Second MASINO, fonctions auxquelles il a été nommé suivant délibération du conseil de famille dudit mineur prise sous la présidence de monsieur le Juge de Paix de Monaco, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Messieurs MASINO et dame TIMPERI, habiles à se dire et porter héritiers conjointement pour le tout et divisément pour un quart de monsieur Maurice-Pierre MASINO, leur père, décédé à Monaco le premier avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Qualités constatées par l'intitulé de l'inventaire sus-énoncé.

DÉSIGNATION :

L'adjudication comprendra le fonds de commerce de marchand-tapissier, exploité à Monaco, angle des rues Sainte-Suzanne et Grimaldi.

Ensemble la clientèle et achalandage y attachés.

Le matériel et le mobilier industriel servant à l'exploitation.

Et le droit aux baux.

Entrée en jouissance au jour de l'adjudication.

MISE A PRIX :

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix, outre les charges, de cinq cents francs.

Et avec obligation pour l'adjudicataire de prendre les marchandises existant en magasin au jour de l'entrée en jouissance et à dire d'experts.

Paiement comptant.

Consignation pour enchérir cinq cents francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Blanc, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé par M<sup>e</sup> Blanc, notaire, soussigné, à Monaco, le trois juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Dûment enregistré.

Pour extrait :  
A. BLANC.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le huit juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré, monsieur Barthélemy-Maurice-Joseph LORENZI, ajusteur-mécanicien demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Blanc, notaire, a acquis de :

1<sup>o</sup> Monsieur Jean-Thomas-Ferdinand CORRARD DES ESSARTS, ancien architecte, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, demeurant à Pont-à-Mousson ;

2<sup>o</sup> Madame Marie-Léonie-Jeanne CORRARD DES ESSARTS, sans profession, veuve de monsieur Pierre-Adolphe-Edouard Lemarquais, demeurant à Nancy ;

3<sup>o</sup> Monsieur Ferdinand-Joseph CORRARD DES ESSARTS, directeur des docks de Constantinople, et dame Marie-Pauline-Mathilde GRILLET, son épouse, demeurant ensemble à Constantinople ;

4<sup>o</sup> Et monsieur Arthur-Alexis CORRARD DES ESSARTS, négociant, et madame Marie-Elisabeth Ernestine-Amélie CORRARD DES ESSARTS, son épouse, demeurant ensemble à Paris.

Ayant tous élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire.

Une maison sise à Monaco, quartier de la Condamine, avenue de la Gare, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée, connue sous le nom de Villa Nancy, portée sous le numéro 339 de la section B du cadastre, et confrontant dans son ensemble, à l'est, Grinda ; à l'ouest, monsieur Vial ; au midi à l'avenue de de la Gare, et au nord Rambaldi et la rue de la Turbie.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de quarante mille francs, ci..... 40,000 fr.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 4 juillet 1899.

Dûment enregistré.

Pour extrait :

Signé : A. BLANC.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 Juin au 2 Juillet 1899

ANTIBES, b. Jeune-Marie, fr. c. Ange,	sable.
SAINT-TROPEZ, b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
Id. b. Tante, fr. c. Rouvier,	id.
Id. b. Nouvelle-Vierge-Marie, fr., c. Serri,	id.
Id. b. Barthélemy-Élisa, fr., c. Davin,	id.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet.	id.
Id. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
Id. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. Fortune, fr. c. Dalbéra,	id.
Id. b. Indus, fr. c. Tassis,	id.

Départs du 25 juin au 2 Juillet

NICE, b. Amabile, it. c. De Pirro,	charbon.
TORRE DELLE SALINE, b. Angelo Padre, it. c. De Dominici,	sur lest.
ANTIBES, b. Jeune-Marie, fr. c. Ange,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
Id. b. Nouvelle-Vierge-Marie, fr., c. Serri,	id.
Id. b. Tante, fr., c. Rouvier,	id.
CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
Id. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. Diva-Pougliano, fr., c. Martella,	id.
Id. b. Virginie, fr. c. Demaria,	id.

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

**GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE**

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon ; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

PRIX FIXE

English spoken — Man spricht deutsch

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juin-Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL													
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir																
26	761.0	62.0	61.8	61.5	62.5	22.0	23.0	24.8	22.2	21.0	73	S.-O. léger	Beau													
27	63.5	63.0	62.4	61.5	61.2	21.1	22.9	23.9	23.0	20.5	72	id.	id.													
28	61.0	60.5	68.0	59.0	59.2	22.2	25.0	25.8	23.0	21.7	72	id.	Couvert													
29	59.1	58.8	57.5	58.0	57.9	21.5	24.0	23.5	22.5	21.4	68	id.	Couvert, pluie													
30	55.8	56.9	56.5	56.0	56.8	21.0	20.9	20.8	20.5	19.5	67	id.	id.													
1	57.0	57.1	56.9	57.0	56.5	20.0	22.5	21.9	21.5	19.5	68	id.	Variabile.													
2	55.0	54.5	54.0	52.0	51.9	21.8	21.5	20.7	20.2	20.1	73	S.-O. fort	Couvert, pluie													
DATES											26	27	28	29	30	1	2	Pluie tombée : 10 <sup>mm</sup> 0								
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	24.9	24.0	25.9	25.0	21.5	22.9		21.9	Minima	20.0	19.5	20.5	20.2	18.5	19.2

**ASTHME** OPPRESSION, CATARHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les Célébrités médicales.  
Soulagement immédiat GUÉRISON par les Mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL, brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la boîte. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1899

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

**BOUQUET MONTE CARLO**

**EAU D'IRIS DE MONACO**

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

**MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO**

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.